REFLETS D'UNE RÉGION

VOLUME 2

Québec

REFLETS D'UNE RÉGION

VOLUME 2

LE PROJET ÉDUCATIF:

UNE IDÉE QUI PREND RACINES

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

AOÛT 1984

90-02409/

Dépôt légal
Troisième trimestre 1984
Bibliothèque nationale
ISBN 2-550-07664-8

51-4532

SOMMAIRE

Titre	Page
. Notre projet éducatif: égaux et responsables par la confiance en soi et le respect des autres	6
. Le projet éducatif: une démarche qui implique l'ensemble de l'activité éducative	10
. Le projet éducatif: un choix de priorités pour le développement physique, intellectuel et moral de l'enfant	13
. Le projet éducatif: motivation, apprentissage et responsabilité dans une école en évolution constante	16
. Un projet éducatif traduit sous forme de droits... et devoirs	20
. Finalités et buts de l'activité éducative	24
. Réflexion sur le projet éducatif chrétien	28
. Le projet éducatif: cohérence de l'action éducative autour du respect (de soi, des autres et de l'environnement)	29
. Une vision de la prise en charge en éducation dans le cadre du projet éducatif	31
. Nouvelle méthodologie pour élaborer un projet éducatif fondé sur la communication entre les agents. Une trouvaille!	36

PRÉSENTATION

La naissance du concept de «projet éducatif» à la fin des années 70 a provoqué un climat de fièvre dans un grand nombre d'écoles qui, rapidement, ont voulu un projet éducatif pour marquer leur spécificité, leur originalité, leur différence. Appuyée par les publications et les réflexions que proposaient des modèles variés, contradictoires même, chacune revendiquait avec fierté «son» projet, qu'il s'agisse d'une innovation pédagogique mineure ou d'un vaste plan d'action.

Depuis deux ans, il semble que le projet éducatif ait perdu la place qu'il occupait dans les préoccupations, les ambitions, la vie de l'école. Le silence que l'on croit constater correspond-il à une pause, un recul salutaire (qui permettra de faire éventuellement des bonds plus rapides) ou à un refus, une mise au rancart , une retraite? Serait-ce que l'idée de projet éducatif est déjà passée de mode... ou que le souffle manque aux acteurs d'une pièce trop difficile à jouer?

Plusieurs directeurs (et directrices) d'école, rejoints pour cette publication, nous ont en effet affirmé, sans hésitation, que leur école n'avait pas de projet éducatif. D'autres ont précisé que le contexte des «décrets» et les débats sur la «Loi 40» ne favorisaient guère le rassemblement des agents d'éducation autour d'un projet éducatif. Ils ont accepté de nous les raconter, sans prétention. Nous vous invitons à lire le récit de ces expériences régionales, animées à la fois par la passion et la rigueur, dans une diversité d'approches souvent centrées sur les valeurs: égalité, responsabilité, respect, droits et devoirs, etc...

Nous remerçions à nouveau tous ceux et celles qui ont accepté de lever le voile sur le vécu quotidien de leur école en espérant que leurs réflexions et leur pratique contribuent à maintenir le dynamisme de nos écoles autour de ce terreau, fertile, qu'est le projet éducatif.

Noella Jean-Bouchard
agente d'information
Direction régionale du
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
337, rue Moreault
Rimouski (QC)
G5L 1P4
Téléphone: 722-3600

P.S. Un numéro spécial du BIP, sur les projets éducatifs de la région, avait été publié en juin 1983.

NOTRE PROJET ÉDUCATIF: ÉGAUX ET RESPONSABLES

PAR LA CONFIANCE EN SOI ET LE RESPECT DES AUTRES

ÉCOLES PRIMAIRES NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ET ST-ALBERT-LE-GRAND,
DE LUCEVILLE, C.S. LA NEIGETTE

Un «projet éducatif», toute personne, toute famille, toute école en a un. Inévitablement, nous sommes en marche vers une destination, un but, une réalisation quelconque. Cependant, on n'identifie pas toujours ce vers quoi on s'en va.

On entend beaucoup parler de «projet éducatif» depuis quelques années, peut-être trop... À mesure que le temps passe, si le «projet» ne se précise pas, s'il ne se concrétise pas dans l'action, on assiste à un désintéressement, à une lassitude qui enlèvent aux mots leur saveur, leur sens profond.

C'est pourquoi, dès le début de l'année 83-84, un comité du projet éducatif a vu le jour chez nous. Il était formé de quatre parents, de deux enseignantes, d'un enseignant et de la directrice des deux écoles. Il avait pour mandat premier de trouver un thème en rapport avec notre milieu et autour duquel notre «projet éducatif» pourrait s'articuler. Ce comité devait aussi jouer un rôle de catalyseur en même temps que de coordonnateur des énergies et des actions à accomplir.

Nous désirions nous donner des moyens d'en arriver à des réalisations concrètes. En utilisant les ressources disponibles, nous voulions orienter nos interventions éducatives en fonction des besoins et du vécu à l'école afin d'y améliorer la qualité de vie.

En observant ce qui se passait à l'école et en interrogeant les enfants, les enseignants et les parents, on s'est rendu compte que les situations qui pouvaient être vécues comme un problème par les enfants avaient comme point de départ principal le non-respect des différences (idées, goûts, force ou apparence physique, sexe, religion...). Et on a cru qu'un bon moyen d'améliorer la situation serait d'unir les efforts de tous les intervenants - parents, enseignants, enfants, directrice - et de travailler à développer dans notre milieu/école la confiance en soi et le respect de l'autre avec ses différences afin que tous, nous prenions conscience qu'en tant qu'êtres humains, nous sommes égaux et que s'installent peu à peu des attitudes et des comportements socio-affectifs responsables.

Nous avions la conviction que, plus on s'aime soi-même et plus on a confiance en soi, plus on devient capable de faire confiance aux autres. De même, plus on sent que les autres nous aiment et nous respectent, plus on devient capable d'aimer et de respecter les autres. Et, quand on s'accepte mutuellement, il devient plus facile et plus possible de se réaliser comme individu et plus agréable de vivre ensemble comme groupe. C'est ce que nous souhaitions voir se réaliser dans notre école.

Confiance en soi ⟶ Confiance dans les autres

↑

Se sentir respecté ⟶ Être capable de respecter les autres

Notre démarche pourrait être schématisée ainsi:

Ressources

* Comité du projet éducatif
* Enseignants et enseignantes
* Parents
* Enfants
* Idées
* Vécu

Résultats souhaités

Des êtres humains:

enfants et adultes

* plus confiants en eux
* plus respectueux des différences
* plus responsables dans leurs comportements socio-affectifs

Nous savions quel but, quels résultats nous voulions atteindre, mais notre démarche est restée ouverte. La recherche entraînant l'action, les actions étaient évaluées; ce qui nous incitait à poursuivre notre recherche, à préciser notre action, à la réévaluer et ainsi de suite. Nous avons voulu rester à l'écoute de ce qui se vivait et puiser dans la richesse de nos différences, de nos idées, de notre environnement pour aller de l'avant.

Le comité du projet éducatif a servi de déclencheur, d'agent de liaison et de support à des actions individuelles et de groupe en rapport avec le thème.

Pour les enseignantes et enseignants, une première sensibilisation au thème a été vécue lors d'une rencontre où chacune et chacun avait à s'exprimer sur ce qu'elle ou il aimerait, s'il était une autre personne de l'école: secrétaire, concierge, directrice, parent, enfant, orthopédagogue, spécialiste, enseignante au préscolaire, enseignante ou enseignant au régulier. Par la suite elles et ils ont tenu deux réunions pour discuter comment il serait possible de faire de l'école un milieu où les enfants pourraient acquérir plus de confiance personnelle et devenir plus conscients des autres et plus responsables dans leurs comportements. Pour en arriver à cela, il a été décidé de s'habiliter à gérer le droit d'expression dans la classe. Un outil, «Pistes de questionnement» les a aidés à s'observer et à observer comment se répartissait ce droit en classe. Cela a permis une prise de conscience qui a amorcé des changements d'attitudes et de comportements.

De leur côté, les enfants ont eu l'occasion et la possibilité de dire quelles situations leur causaient des problèmes et d'exprimer leurs sentiments face à cela. Ils ont été invités à illustrer par un dessin ce que l'école représente pour eux. Un de ces dessins a été choisi pour orner notre papier à lettre. La goutte d'eau, source de vie est devenue l'emblème de nos écoles.

De plus, une fois par semaine dans les classes de 1re année, parents, enfants et professeurs vivent des activités à partir des contes «Mes amis, mon jardin». (1) Ces contes valorisent l'acceptation de soi et des différences chez les autres en présentant des situations précises très près du vécu des enfants.

Comme on s'est concerté au niveau des professeurs pour gérer le droit d'expression, les enfants ont eu plus d'occasions de se sentir acceptés, valorisés et d'occuper la place qui leur revient à l'école et ils bénéficient du cheminement des adultes qui les entourent. On considère que leur implication est de première importance et on souhaite intégrer deux enfants au Comité l'an prochain.

Les parents, eux, ont été consultés et informés régulièrement. Pour poursuivre la réflexion amorcée, un document - préparé conjointement par le comité du projet éducatif, le comité d'école et le comité des représentantes de classe - a été envoyé à tous les parents. Cette «Piste de réflexion» pouvait servir de point de départ à un échange parents/enfants concernant la répartition du droit d'expression dans la famille. Les parents intéressés ont pu participer, par la suite, à un échange avec les autres intervenants du milieu scolaire (soirée parent/école). Cette rencontre a été jugée enrichissante par toutes les participantes et tous les participants. On y a échangé en toute confiance et dans un climat de respect des idées et des personnes. Un dialogue ouvert s'y est engagé...

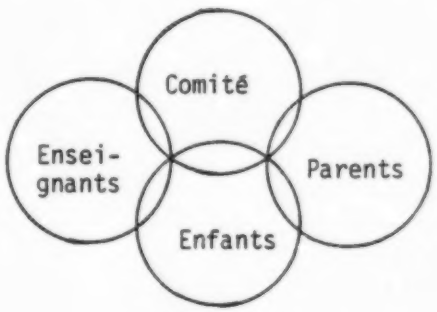

Même si souvent, les différents intervenants ont travaillé séparément, le lien unificateur a été notre souci commun de dépasser les belles paroles et les souhaits et de VIVRE en concordance avec les idées développées dans notre projet éducatif.

Si on n'est pas en processus de croissance personnelle dans notre projet, il est peu probable que les enfants le soient. «On ne donne pas ce qu'on n'a pas.»

---

(1) Mes amis, mon jardin. Publication autorisée par le Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social 1982. Canada.
Livre de contes, guide pédagogique, guide pour les parents.

Nous nous sommes donc appliqués, au jour le jour, à «soigner» les relations interpersonnelles aux niveaux

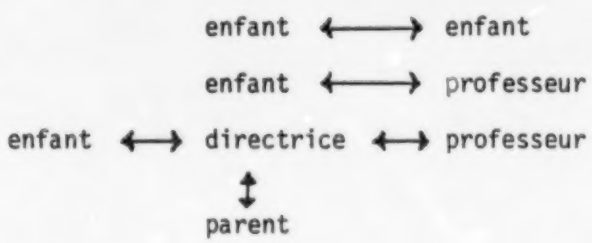

La relation parent ↔ professeur étant moins quotidienne, nous avons cherché comment elle pourrait se vivre avec plus d'aisance et de satisfaction. La première réalisation concrète en ce sens a été la soirée d'échange parent/école.

Ensemble nous avons essayé de concrétiser nos souhaits. Dans nos relations entre adultes impliqués dans une même mission éducative, de même qu'avec les enfants, nous sommes engagés dans une démarche qui nous stimule à vivre la confiance et le respect mutuel.

Des pas ont été faits. Ce n'est pas terminé. Nous sommes en marche, en projet... Et il reste suffisamment de travail pour poursuivre le cheminement encore longtemps!

Aline T. Savard, directrice

N.B. Cécile Roussel, parent membre du Comité du projet éducatif, a contribué à l'élaboration de cet article.

LE PROJET ÉDUCATIF: UNE DÉMARCHE QUI IMPLIQUE L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

POLYVALENTE DE MATANE, C.S.R. DES MONTS

À la polyvalente de Matane, nous avons cheminé, depuis 3 ans, dans l'élaboration et l'application de notre projet éducatif. Il est vrai de dire, qu'un projet éducatif d'une école doit être à son image et à sa ressemblance à savoir lui donner une couleur locale.

Le contenu de cet article vous éclaire donc sur les intentions et la volonté de notre milieu.

D'abord, notre perception de projet éducatif et du plan d'action se formule comme suit:

- C'est une démarche des agents de l'école qui leur permet la prise en charge de l'ensemble de son activité éducative et de ses moyens et modalités de réalisation.

- Cette démarche devra comprendre deux parties:

  1. Un portrait de l'école, c'est-à-dire, une description de la clientèle, les valeurs privilégiées, les orientations pédagogiques, etc.

  2. Un plan d'actions, c'est-à-dire une série d'activités spécifiques concertées avec tous les agents du projet, en vue d'atteindre les valeurs et les orientations privilégiées.

Nos buts pour 83-84 étaient: Objectifs généraux

1. Favoriser chez l'élève le respect de soi et des autres, le sens de l'ordre et de la discipline.

2. Favoriser chez l'élève le sentiment d'appartenance à l'école, son initiative et sa créativité.

3. Favoriser l'amélioration du climat de l'école par une communication continue entre les éducateurs, les éducatrices et les élèves.

4. Soutenir les élèves dans leurs apprentissages et leur cheminement scolaire.

   - Faire bénéficier les élèves d'une aide dans la solution de problèmes reliés à leur développement personnel.

- Assurer une présence éducative lors de regroupements d'élèves.

5. Sensibiliser les enseignants et enseignantes de l'école à des approches conformes au renouveau pédagogique.

6. Améliorer l'évaluation continue des apprentissages des élèves.

7. Préparer adéquatement les élèves en vue de leur intégration éventuelle au marché du travail.

8. Favoriser chez l'élève, l'apprentissage (approfondissement et pratique) de sa foi en Jésus-Christ par un engagement chrétien et d'autres modes d'expression.

Les activités se regroupaient autour des secteurs suivants:

1. politiques éducatives

   a) règlements des élèves
   b) système d'aide au contrôle des absences

2. Vie communautaire

   a) intégration des élèves de l'extérieur
   b) système de méritas et gala méritas
   c) semaines thématiques
   d) conseil étudiant
   e) supervision des activités parascolaires
   f) activités parascolaires: sportives, culturelles, sociales, d'engagement chrétien et autres
   g) salle d'exposition Imatech

3. Communication

   a) information sur la charte des droits et devoirs
   b) implantation d'un programme local d'éducation à la sexualité
   c) diffusion efficace de l'information pertinente aux parents
   d) information efficace
   e) intensification de la communication
   f) consultation

4. Encadrement

   a) tutorat
   b) bibliothèque et gymnases
   c) récupération académique
   d) insertion sociale

5. Approche pédagogique

   a) sensibilisation à la pédagogie ouverte
   b) méthode de travail

6. Évaluation des apprentissages

a) clarification des programmes d'enseignement
b) évaluation
c) fiches aux parents

7. Préparation au marché du travail

a) conception renouvelée des stages.

Nous avons noté, lors de l'évaluation de juin 83, trois aspects du vécu de notre milieu qui nécessitaient une amélioration concertée:

- l'information
- la consultation
- la communication

Étapes et échéancier en trois temps - trois mouvements i.e.

- Planification: projet éducatif et plan d'action début septembre 83.

- Réalisation: en cours d'année, septembre à juin.

- Évaluation: 11 juin 84. Journée d'arrêt pédagogique consacrée à l'évaluation.
  Participants(es): le personnel - comité d'école - conseil étudiant.

CONCLUSION:

Pour être réalisé, notre projet éducatif et notre plan d'action présupposaient trois attitudes de base chez les éducateurs et les éducatrices:

- l'amour des jeunes
- les convictions qu'ils ont besoin de guides
- la volonté efficace d'être ces guides.

C'est ce que nous nous efforçons, chacun et chacune, à notre rythme et à notre capacité, d'atteindre personnellement et collectivement étant, bien sûr, conscients que le temps, l'espace, les contraintes et la motivation sont des limites dont il faut tenir compte.

Cléo Nadeau, directeur

Gaston Roussel, animateur de pastorale

LE PROJET ÉDUCATIF: UN CHOIX DE PRIORITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE, INTELLECTUEL ET MORAL DE L'ENFANT

ÉCOLES PRIMAIRES JEAN-LÉVESQUE ET STE-BERNADETTE DE MONT-JOLI,

C.S. LA MITIS

Dans une volonté de se doter d'un projet éducatif aux écoles Jean-Lévesque et Ste-Bernadette, les enseignantes et les parents se sont réunis pour en discuter et pour choisir un thème.

À la suite de cette rencontre, des objectifs conjoints ont été mis de l'avant. C'est alors que le comité d'école a fait un remue-méninge qui nous a permis de prioriser certaines actions.

OBJECTIF PORTANT SUR LA NON-VIOLENCE

Cet objectif se traduit par un slogan: «On est fort dans sa tête». Chaque enseignante travaille en classe pour le concrétiser. Les parents sont informés de la poursuite de cet objectif, lors de la réunion générale. Comme il y a encore de la violence, afin de protéger les jeunes, il y a organisation de la brigade scolaire. Trente-neuf jeunes acceptent des responsabilités aux entrées, aux sorties, sur la cour et aux abords des autobus.

Afin de permettre aux jeunes de circuler en toute sécurité, nous pourrons élaborer un projet afin que les parents présents à la maison surveillent les allées et venues des enfants avant et après les classes. Les parents seront aussi informés qu'il est de leur devoir de protéger un enfant lorsqu'il est maltraité par un compagnon ou un adulte. Il pourrait aussi être recommandé:

- de faire entrer l'enfant à la maison
- que les policiers soient plus vigilants lors de leurs rondes journalières
- que l'on exploite le thème: «On est fort dans notre coeur».

OBJECTIF PORTANT SUR LA SAINE ALIMENTATION

Lors de l'accueil des écoliers et écolières nous avons recommandé aux parents d'offrir des goûters qui respectent la saine alimentation. La collaboration des parents a été de tous les instants puisque les écoliers apportent des aliments de bonne qualité.

À l'occasion des fêtes du mois, les enseignants(es) présentent toujours quelques fruits, légumes ou muffins.

En mars, nous accentuons cette démarche en faisant connaître les substituts alimentaires ainsi que des recettes en permettant l'utilisation. Nous profitons du mois de l'alimentation pour:

- déguster différentes sortes de pains ou de jus
- faire connaître les céréales de nos régions
- visiter la Meunerie Jn-B. Dionne
- reparler avec les enfants des quatre groupes alimentaires
- organiser un déjeuner sain durant le mois de l'alimentation.

Les différentes activités permettent aux jeunes de prendre conscience que pour se bâtir un corps sain, avoir de bonnes dents, il faut se nourrir sainement. Nous remarquons aussi que les écoliers(ères) qui consomment des aliments à l'école, n'apportent que des collations de qualité. Les parents sont informés des activités proposées et invités à donner à leur enfant des collations saines.

Nous considérons que c'est un réel succès puisque les enfants n'apportent plus de sucreries et boissons gazeuses comme collation à l'école.

N.B. Un document a été préparé et présenté en février 1984.

OBJECTIFS PORTANT SUR LA CONNAISSANCE DES LIVRES ET SUR L'ÉLABORATION DE LIVRES-CLASSES

Nous avons débuté l'année par la présentation d'une pièce de la troupe de théâtre «Pince Farine». Ensuite les jeunes ont appris à connaître un livre, ses parties ainsi que les soins à apporter à un livre. L'école a aussi présenté un écrivain et un illustrateur qui ont parlé des étapes de réalisation d'un livre. Plusieurs groupes d'écoliers ont collaboré à la confection de manuscrits à caractères: informatif, poétique et ludique.

Au cours de l'année 84-85

- présenter une mini-exposition de livres jumelée à un vernissage des oeuvres de nos jeunes écrivains

- présenter quelques contes et histoires en provenance de Ste-Flavie et Ste-Bernadette

- procéder à l'achat de quelques nouveaux volumes de bibliothèque

- inviter Mme Rose-Marie Hachée à travailler sur l'exploitation du journal Le Soleil.

Lors du salon de littérature, nos écoliers présentent leurs oeuvres. Une auteure scientifique éveille l'enfant à la connaissance des plantes. Lors des excursions pédestres, ce soutien offert est mis à profit dans la connaissance des plantes de notre région. Comme le budget-école ne permet pas l'achat de nouveaux livres de lecture nous recommandons qu'un ajout per capita de 5,00 $ soit alloué pour permettre aux enfants de lire des volumes appropriés à leur âge et à leurs intérêts.

CONNAISSANCE ET RESPECT DES TRADITIONS LÉGUÉES PAR NOS ANCÊTRES

Avant Noël, c'est l'occasion de questionnements sur les différentes façons de connaître les traditions de mes ancêtres. Afin de concrétiser cet objectif, les parents-marraines de chaque classe confectionnent des cadeaux. Des productions d'excellentes qualités font la joie des enfants.

C'est aussi le moment rêvé pour inviter quelques grands-parents à raconter le Noël de leur enfance. Nous remarquons un grand intérêt pour cette activité.

Plusieurs élèves du deuxième cycle effectuent des recherches portant sur la fête de Noël, la tradition du sapin de Noël et des cadeaux.

Lors de la Saint-Valentin, du carnaval, etc. plusieurs groupes soulignent ces moments en confectionnant des cartes et en les transmettant à des personnes qui rendent service à notre communauté.

En danse, une période de parascolaire permet un apprivoisement avec les danses folkloriques régionales.

En musique, grâce aux ateliers musicaux offerts en collaboration avec la ville de Mont-Joli, écoliers et écolières connaissent l'évolution d'un instrument de musique qui porte aujourd'hui le nom de violon. Plusieurs chants folkloriques sont aussi à l'étude au cours de l'année.

Afin de sensibiliser davantage nos jeunes à la musique, à l'évolution de cet art et afin de développer les talents de notre milieu, il est recommandé d'informer les parents des disponibilités de l'école populaire de musique, de formuler un projet, de le présenter au directeur général de cet organisme.

Christine Ross, directrice

LE PROJET ÉDUCATIF: MOTIVATION, APPRENTISSAGE ET RESPONSABILITÉ DANS UNE ÉCOLE EN ÉVOLUTION CONSTANTE

ÉCOLE SECONDAIRE ST-JEAN, RIMOUSKI

C.S.R. DU BAS-ST-LAURENT

Depuis 1978, l'école secondaire St-Jean a vécu année après année des projets éducatifs.

Le texte qui suit ne montre pas tout le projet éducatif mais seulement le volet «éducation».

525 élèves

Sec. I, sec. II

Adaptation scolaire

36 enseignant(e)s
3 chefs de groupe
1/2 conseillère en orientation
1/2 technicienne en aide sociale
1/2 pastorale
1/2 psychologue
1 1/2 aide pédagogique
1 bibliotechnitienne
2 secrétaires
2 concierges
2 cadres

1978-79

Nous voulions offrir à l'élève des éléments et des ressources susceptibles de favoriser des activités d'apprentissage qui tiennent compte des besoins individuels.

Nous voulions modifier l'aménagement de l'environnement éducatif pour permettre l'avènement de la véritable activité éducative, celle qui fusionne ce qu'on appelle encore les activités d'enseignement et les activités étudiantes.

Nous voulions que l'élève retrouve dans son milieu de vie, significatif pour lui, des éléments riches et variés.

Nous voulions que chaque personne qui côtoie l'élève prenne conscience qu'il est là pour créer un climat à l'intérieur duquel chacun, chacune agira en toute liberté.

Le mot d'ordre de l'année

Le personnel prend tous les moyens à sa disposition pour que l'école St-Jean ne soit pas qu'une succursale pour consommateurs, qu'une réunion de professeurs, qu'une boîte à cours et à services, mais le lieu de travail conscient d'une communauté d'élèves, de maîtres et d'administrateurs qui tendent à des objectifs nets et spécifiques conformes aux besoins du quartier et des élèves.

1979-80 et 1980-81

Années difficiles, années de négociations

Malgré tout l'école St-Jean cherche à s'améliorer et recherche l'innovation.

Les axes qui font l'unanimité se concentrent sur l'avènement de la véritable activité éducative, celle qui fusionne les gestes que l'élève pose à l'école, dans son milieu, dans sa famille.

C'est à partir de ces années que l'organisation institutionnelle et le comité d'école, privilégiant l'activité de l'élève à l'école, se donnent une préoccupation très nette d'association au milieu et à la famille.

Objectif général de l'école:

«L'équipe-école et les élèves s'engagent par des initiatives concrètes à promouvoir le sens de l'effort, le respect de soi et d'autrui, le respect du bien personnel et du bien public.»

«L'équipe-école et les élèves s'engagent à perfectionner leur langue maternelle en prenant des initiatives concrètes.»

La page 3 du projet éducatif illustrait l'équipe-école en présentant un parapluie sous lequel on pouvait lire: enseignants, élèves, conseillère en orientation, secrétaires, directrice-adjointe, infirmière, concierge, animateur de la pastorale, bibliotechnicienne, psychologue, parents, directeur.

Le slogan de la rentrée:

«On r'commence en grand»

1981-82, 1982-83, 1983-84

Ces trois années sont intimement liées.

D'abord, il y a eu cette «grande première» dans le Bas-Saint-Laurent; cette rencontre à la Grande-Maison de Ste-Luce. Pendant une journée complète, parents, enseignants, élèves, professionnels non enseignants et direction ont échangé sur des sujets tels que:

- les valeurs
- le projet éducatif
- la qualité de vie dans l'école.

Cette rencontre fut le déclencheur des activités des trois dernières années.

Pour ces années le projet éducatif n'a varié que dans les moyens d'action. Et à la page 1 apparaît le texte suivant, et dès 81-82:

> «L'école secondaire St-Jean est une école publique confessionnelle de foi catholique. Elle reçoit des élèves du premier cycle du secondaire de même que des élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage. La presque totalité des élèves nous vient des paroisses de St-Robert, Ste-Odile, Nazareth et Sacré-Coeur.»

Au bout du chemin, les éducateurs veulent un élève:

- maîtrisant les matières à son programme tout en développant une bonne méthode de travail;
- suffisamment préparé pour entreprendre le deuxième cycle du cours secondaire;
- intéressé aux arts, aux lettres, aux sciences, à la technologie;
- capable d'un travail d'équipe;
- respectueux de soi, des autres, de la vie;
- attentif aux valeurs spirituelles, morales et religieuses;
- engagé dans son développement physique, intellectuel, spirituel, affectif.

Objectif général de l'école

«Que l'élève en arrive à se prendre en charge dans son travail intellectuel, sa conduite personnelle, son sens critique.»

Plusieurs slogans furent avancés:

«Compte sur moi pour bâtir un milieu de qualité»

«Tu as ta place à côté de moi»

«Petite école, grand projet»

«Une présence attentive aux besoins de l'élève»

«Mon école, quelle école»

Mars - avril - mai 1984

Après l'analyse des différents gestes posés par l'école depuis trois ans et suite au nouveau régime pédagogique et à l'application de nouveaux programmes qui touchent la totalité de la maquette de cours au 1er cycle du secondaire. La direction, le comité d'école et tout le personnel ont pris la décision de renouveler sur action-éducation. Trois thèmes ont été retenus; la motivation, un enseignement adapté et pour l'élève une plus grande part pour l'autonomie et la responsabilité.

Les actions retenues s'énoncent comme suit:

a) un questionnaire, demandant l'opinion de l'élève sur ces thèmes, sera administré à tous les élèves;

b) un questionnaire similaire sera soumis aux parents;

c) une rencontre portant sur ces thèmes, se tiendra le 17 mai et réunira les personnes suivantes:

   - 80 élèves, délégués de chacun des groupes
   - 40 parents, sous l'égide du comité d'école

- le conseil des élèves
- le personnel de l'école
- les commissaires du quartier
- quelques cadres de la c.s.r.

Après une préparation de deux mois et de mise en situation de chacun des groupes, la rencontre s'est tenue. Chacun des neuf ateliers de travail, aidé d'un animateur devait répondre à une des questions suivantes:

ATELIER 1, 2 et 3

«Que devrait-on faire pour améliorer la motivation aux études des élèves les moins motivés, des élèves qui manifestent une motivation toute moyenne et des élèves qui ne montrent une motivation que pour des "activités" plus ou moins éducatives?»

ATELIER 4, 5 et 6

«Que désire-t-on modifier dans nos approches pour assurer de meilleurs apprentissages chez les élèves faibles, moyens ou forts?»

ATELIER 7, 8 et 9

«Que pourrait-on faire pour favoriser une meilleure responsabilité des jeunes en classe? dans l'école?

L'étude et l'analyse des résultats de cette importante démarche sera le déclencheur d'une nouvelle orientation et à coup sur, cernera davantage les couleurs de l'école.

Richard, Parent, ex-directeur

UN PROJET ÉDUCATIF TRADUIT SOUS FORME DE DROITS... ET DEVOIRS

ÉCOLES PRIMAIRES STE-ANNE ET VIEUX-PHARE, DE POINTE-AU-PÈRE

C.S. LA NEIGETTE

Nous avons utilisé le long chemin pour aboutir prochainement à un canevas qui sera la base de toutes nos interventions. Mais, à ce moment tout sera en mouvement continuel puisqu'au niveau des moyens, des projets, il y aura toujours possibilité de créativité et d'évolution.

Le long chemin, oui! Depuis 1979, notre démarche est en évolution. Voici en résumé les étapes que nous avons franchies.

1979 : Consultation en assemblée générale sur les valeurs

- La grande valeur qui revenait constamment et autour de laquelle les autres pouvaient se greffer était la valeur «respect».

1980 : Travail du comité du projet éducatif

Nous sommes donc partis de cette valeur pour explorer toutes les facettes du mot «respect» pour aboutir, influencés par l'année internationale de l'enfance, en traduisant notre pensée sous forme de «droits» que nous pourrions reconnaître aux enfants.

1981-82: Consultation par étapes auprès des parents et enfants

Une consultation a été effectuée par l'intermédiaire des parents et des enseignant(e)s volontaires auprès des enfants de façon à nous assurer que les mots étaient compréhensibles par les enfants. Ceci nous a amenés à corriger, à vulgariser les énoncés dans des termes accessibles à tous.

Parallèlement se tenaient des consultations écrites ou en assemblées générales (ateliers) auprès des parents pour en arriver à un minimum de consensus.

1983-84: Voilà que l'année scolaire qui s'achève nous a permis d'entreprendre une double action: traduire sous forme de devoirs les moyens que nous entendions privilégier comme éducateurs (parents, enseignan(e)s) pour respecter ces droits que nous accordions aux enfants.

Traduire aussi pour les enfants les devoirs qu'ils ont, s'ils veulent respecter les droits des autres.

Notre dernière assemblée générale a permis à des parents et enseignant(e)s de faire une réflexion sur les parties 1 et 2 du document.

1984-85: Notre orientation pourrait être double:

- faire la réflexion avec les parents et les enfants sur chacun des énoncés, droits et devoirs;

- monter progressivement une banque de projets plus détaillés, permettant l'actualisation du respect de ces droits.

À titre d'exemple afin de vous donner une idée de la présentation du document, nous avons extrait quelques données susceptibles d'illustrer plus visuellement la façon dont le document est présenté.

- Il y a 42 énoncés de droits accordés aux enfants, subdivisés sous 5 grands thèmes:

  - développement du corps

  - respect de la personne

  - l'épanouissement

  - l'accès au savoir

  - le comportement social.

Compte tenu qu'au moment de la rédaction de cet article trois thèmes sont terminés quant à la rédaction des devoirs des éducateurs et des enfants, nous avons voulu choisir dans chacun de ces thèmes un droit et les devoirs correspondants ce qui vous permettra d'avoir une meilleure idée de ce que nous appelons notre projet éducatif.

1.2 *LES ENFANTS ont droit de vivre à leur vitesse.*

MOI, PARENT OU ENSEIGNANT(E): MES DEVOIRS.

1) *Tout en n'encourageant pas la paresse et le laisser-faire, l'école acceptera que les enfants prennent le temps qu'il leur faut pour réaliser ce qu'ils ont à faire.*

2) *Des activités complémentaires seront prévues pour les enfants qui terminent rapidement un travail. Ceux-ci seront aussi amenés à aider occasionnellement ceux qui sont en difficulté dans des activités.*

3) *Des périodes de détente devront être prévues à l'horaire des élèves, surtout au 1er cycle, de façon à faciliter leur concentration par la suite dans des activités centrées sur des apprentissages plus formels.*

ET MOI, L'ENFANT: MES DEVOIRS

1. Je réalise mes activités sans perte de temps.
2. Je choisis une autre activité quand j'ai terminé un travail.
3. J'offre mon aide à ceux et celles qui ont plus de difficulté.
4. Je profite bien des périodes de détente qui me sont accordées.

2.10 LES ENFANTS ont le droit aux mêmes chances qu'ils soient garçons ou filles, riches ou pauvres.

MOI, PARENT OU ENSEIGNANT(E): MES DEVOIRS.

J'explorerai avec les enfants les thèmes ci-après nommés afin de leur faire prendre conscience de ces phénomènes et d'améliorer leurs attitudes.

Le sexisme:
- jeux et sports
- métiers, professions
- tâches à la maison.

Statut social et économique:
- chômage
- aide sociale
- salaires.

MOI, L'ENFANT: MES DEVOIRS.

J'accepterai de jouer et de travailler avec tous les enfants qu'ils soient garçons ou filles, riches ou pauvres.

3.7 LES ENFANTS ont le droit d'être écoutés par les adultes et par les ami(e)s lorsqu'ils ont quelque chose à dire.

MOI, PARENT OU ENSEIGNANT(E): MES DEVOIRS.

Je développerai mon habileté à faire de l'écoute active.

Pour éviter chez l'enfant un sentiment de rejet, j'expliquerai pourquoi je ne suis pas disponible à tel moment pour écouter ce qu'il a à me dire, mais je m'entendrai avec lui sur le moment le plus favorable pour cet échange.

MOI, L'ENFANT: MES DEVOIRS.

Je développerai mon habileté à écouter les autres sans leur couper la parole.

J'accepterai d'attendre si les autres ne sont pas disponibles pour m'écouter immédiatement.

Si nous nous référons aux activités déjà mises en marche, les activités qui rejoignent les préoccupations de notre projet éducatif, nous pourrions nommer:

- alimentation

- rentabiliser nos récréations pour diminuer la violence

- plusieurs discussions centrées sur le respect des autres:
  ex.: l'utilisation des surnoms

- le sexisme.

Toutefois, comme un projet éducatif se doit d'être dynamique, la banque de ces activités se réalisera graduellement au moyen de l'animation pédagogique qui tiendra à la fois compte des énoncés du document et de notre orientation de bâtir des activités permettant l'intégration des matières.

Il pourrait être utile aussi de préciser que les structures de fonctionnement du comité projet éducatif ont été modifiées au fur et à mesure de l'évolution.

Au départ, un comité relevant du comité d'école s'était adjoint un certain nombre de parents et enseignant(e)s intéressé(e)s à l'étape «établissement des valeurs», traduction sous forme de droits et consultation.

Nous en sommes rendus à un comité relevant toujours du comité d'école, comité composé de un parent, une enseignante, une professionnelle du réseau scolaire, la commissaire d'école du quartier et la direction. Ce comité a pour rôle de rédiger «les devoirs ou moyens». Le comité d'école est le comité privilégié de consultation et l'assemblée générale est l'endroit de réflexion surtout dans un objectif de vérifier si nos textes sont clairs et correspondent aux croyances du milieu.

Lise Bouchard, directrice

FINALITÉS ET BUTS DE L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA BAIE DES CHALEURS

La commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs exprime dans ce texte les finalités et indique les buts qui doivent orienter l'éducation secondaire sur son territoire.

Certains documents ont fait état des valeurs que la commission scolaire désirait véhiculer et des orientations générales devant guider l'activité éducative. Ces documents rapportent divers types de consultations et d'expériences pédagogiques (colloques, comités consultatifs, enquêtes, réunions pédagogiques, rencontres de parents, programmes institutionnels, expérimentations et projets pédagogiques). Ces interventions ont favorisé l'expression de consensus sur certaines valeurs à privilégier en éducation dans notre milieu.

Il importe maintenant à la commission scolaire d'énoncer ces consensus en termes de finalités et buts de son activité éducative. Tout en respectant ces consensus, chaque école établira son projet éducatif selon un plan d'action original adapté aux besoins des gens qu'elle dessert.

PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

Dans la société québécoise, et particulièrement dans notre milieu, certaines valeurs fondamentales font l'objet d'un consensus: la démocratie vue en termes de participation et d'accessibilité, la liberté, la connaissance et la transcendance.

Le système scolaire québécois, produit de cette société, adhère à ces valeurs. À la commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs, parents, étudiants, administrateurs et enseignants ont indiqué leur adhésion à ces valeurs.

Il convient de bien préciser ces valeurs en faisant ressortir leur coloration régionale. Exprimées sous forme de finalités, elles se traduisent ensuite en buts poursuivis: l'ensemble des finalités et des buts de la commission scolaire devient des principes directeurs du projet éducatif de chaque école.

A) LES FINALITÉS DE L'ÉDUCATION

1. La démocratie

Un milieu démocratique reconnaît en principe les mêmes droits et responsabilités à tous. Pour assurer cet idéal, l'école favorisera la participation de tous et sera accessible à tous.

a) la participation

Cette notion renvoie au sens de l'engagement, au sens des responsabilités. Dans une société habitée d'un idéal démocratique, le consensus décisionnel de toutes les parties intéressées est non seulement une modalité administrative mais aussi une préoccupation capitale. Ainsi, l'école stimulera le développement de l'engagement et de la prise en charge par l'individu de ses responsabilités. Elle favorisera aussi sa participation à l'orientation et à la conception de l'école. L'école et la personne doivent donc influencer réciproquement leur devenir.

La participation implique aussi une vision dynamique de la démocratie: on n'en parle pas uniquement en termes de structures formelles et d'objectifs mais aussi en termes de comportements, d'actions et de fonctionnements.

L'école devient ainsi un des principaux supports du projet d'une société participative et démocratique.

Selon ces termes, l'école visera à former des citoyens conscients de leurs responsabilités et de leurs droits, des citoyens épanouis et engagés dans le devenir de leur communauté.

b) l'accessibilité

Dans une société démocratique, il importe que tous aient également accès à l'éducation. L'accessibilité véritable exige que l'école tienne compte de toutes les dimensions du développement de la personne et qu'elle respecte les différences individuelles.

Cette accessibilité suppose aussi la reconnaissance des différences d'âge des personnes poursuivant leur apprentissage scolaire. En ce sens, l'école doit répondre à des besoins d'éducation permanente. Le processus d'éducation chez la personne devient de plus en plus continu, à la mesure de son évolution.

2. La liberté

L'apprentissage à la liberté réfère au développement chez la personne de la capacité de connaître, juger et choisir les biens les plus susceptibles de contribuer à son épanouissement et à l'actualisation de ses aptitudes.

L'école facilitera l'atteinte de l'autonomie en apprenant aux étudiants à faire des choix éclairés et à s'engager activement dans la réalisation de leur bonheur.

Dans une société qui reconnaît à chacun les mêmes droits, l'éducation s'efforcera de rendre l'individu respectueux de la liberté des autres. Elle favorisera aussi des attitudes de respect de la vie et de l'environnement.

3. La connaissance

Dans la société actuelle, la personne a un besoin fondamental de connaissances pour comprendre la dynamique de sa communauté, jouir des ressources matérielles de son milieu et vivre en harmonie avec son environnement. Toute société organisée suppose, chez ses membres, l'apprentissage de certaines données concernant sa réalité socioculturelle et économique et l'équilibre de son environnement.

Dans un milieu tel que le nôtre, avec ses problèmes particuliers de développement, l'apprentissage de connaissances diversifiées adaptées au potentiel de chacun devient une finalité particulièrement importante.

Cette finalité contribue au développement de la conscience de l'être humain et à une prise en charge de sa condition de membre d'une communauté.

4. La transcendance

L'éducation doit permettre à la personne de se réaliser, de se dépasser. La transcendance réfère à la reconnaissance de cet être supérieur, principe et fin ultime de l'univers.

Pour un milieu de confessionnalité catholique, cette transcendance se traduit dans l'adhésion au Dieu révélé par Jésus-Christ qui invite chacun à développer au maximum ses forces de vie pour parvenir à une plénitude d'être.

Pour compléter cet énoncé sur les finalités de l'activité éducative à la commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs, on doit rappeler deux aspects communs à ces valeurs: leur intégration et leur dynamisme.

En effet, pour s'actualiser, ces finalités doivent être articulées entre elles. L'éducation doit, pour remplir son rôle, susciter une synthèse de ces finalités et fournir à la personne en apprentissage la possibilité de perfectionner continuellement cette synthèse.

B) LES BUTS DE L'ÉDUCATION

Les finalités de l'éducation étant exprimées, elles se traduisent, aux divers plans de l'apprentissage, en buts à atteindre.

1. Les buts d'ordre cognitif

L'école se préoccupera de l'apprentissage d'un ensemble de connaissances touchant la personne, la culture, l'environnement, la société et les interactions de ces champs entre eux.

L'école favorisera des habitudes de travail méthodique et de jugement critique; elle stimulera le sens créateur de la personne.

2. Les buts d'ordre affectif

L'école favorisera l'expression d'une saine émotivité en initiant la personne à la différenciation et au contrôle de ses émotions. Elle apprendra aussi à la personne à gratifier des besoins de façon à développer sa volonté et à atteindre son équilibre affectif.

L'école développera, enfin, le goût du beau et la capacité d'expression artistique.

3. Les buts d'ordre social

L'école favorisera l'apprentissage de la communication, l'appartenance à son milieu, l'adaptation de la personne à son environnement, l'épanouissement et l'engagement de cette personne dans sa communauté.

4. Les buts d'ordre biologique

L'école proposera un idéal de santé et de bien-être, développera une attitude de respect du corps, stimulera l'acquisition d'endurance, de résistance physique et d'habiletés biomotrices.

5. Les buts d'ordre moral

En faisant la promotion des valeurs et du respect de la vie en général, l'école développera chez la personne le sens de l'éthique qui rend capable de comprendre les différents aspects de la morale. Elle entraînera ainsi une prise de conscience des responsabilités envers soi et envers les autres, condition essentielle à l'existence de la justice.

6. Les buts d'ordre religieux

L'école doit aider la personne dans sa recherche d'un option religieuse personnelle éclairée.

Nos écoles étant confessionnelles catholiques, l'enseignement se fera dans le respect des droits fondamentaux de la personne, en particulier de la liberté religieuse et de la liberté de conscience.

Basée sur les valeurs chrétiennes, l'école aidera à dépasser le temporel pour donner un sens ultime à la vie. L'éducation aidera aussi à promouvoir l'ordre moral intérieur selon l'enseignement de l'Évangile et suscitera ainsi chez la personne l'aspiration vers l'infini qui transforme le vécu et invite à la célébration.

CONCLUSION

Ces finalités et buts constituent l'ensemble des principes directeurs de l'activité éducative de la commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs; il est essentiel qu'ils modèlent les objectifs et les modes de fonctionnement de ses institutions scolaires.

Enfin, ces principes directeurs sous-entendent la présence constante, chez chacun, du souci de l'excellence et du bonheur, raison d'être de toute éducation.

RÉFLEXION SUR LE PROJET ÉDUCATIF CHRÉTIEN

ÉCOLES PRIMAIRES ST-VICTOR, DE PETIT-MATANE ET NOEL FORTIN,

DE ST-LUC, C.S. DE MATANE

Se donner un projet éducatif chrétien est faisable dans un milieu où l'on vit sa foi chrétienne. Les agents du projet éducatif sont soucieux de définir les visées de leur école et les valeurs véhiculées de façon à ce que les élèves vivent selon la morale chrétienne.

Cette étape franchie, il est très important d'actualiser la confessionnalité de l'école en se donnant des objectifs réalistes, un plan d'action pour l'année et en évaluant à chaque étape si nos activités nous mènent aux résultats prévus. L'implication de tous les agents est nécessaire: direction, enseignants, comité d' école, parents, animateur de pastorale, conseiller en éducation chrétienne, élèves.

La réussite d'un tel projet paraît simple, cependant il y a des conditions essentielles de réalisation. Le conseiller en éducation chrétienne doit motiver et amener les animateurs de pastorale à jouer leur rôle dans l'école. L'animateur de pastorale doit être présent et cette présence doit être de qualité.

Les enseignants, le comité d'école et les parents doivent y croire et s'impliquer de façon à ce que le vécu de l'élève soit motivant.

Vivre un projet éducatif chrétien c'est donner un sens à notre vécu. Nous avons le goût de poursuivre la route en nous améliorant.

Colette St-Laurent, directrice

LE PROJET ÉDUCATIF: COHÉRENCE DE L'ACTION ÉDUCATIVE AUTOUR DU RESPECT (DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT)

ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE SIROIS-GAGNON , DE STE-FÉLICITÉ, C.S.R. DES MONTS ET C.S. DE MATANE

À travers toute l'abondante documentation relative au projet éducatif, certaines constantes se dégagent, quelle qu'en soit la démarche. C'est à la lumière de ces constantes que nous décrirons le processus d'engagement vécu par le comité d'école.

LA COHÉRENCE DE L'ACTION ÉDUCATIVE

Certes, une école peut se lancer dans une réflexion appronfondie des valeurs du milieu et leur vécu, leur appropriation quotidienne De juin à octobre 1984, une analyse de situation lors des rencontres du personnel et des réunions du comité d'école révélaient un consensus sur trois valeurs fondamentales à la fois bases d'une éducation scolaire et transférables dans le milieu familial, soient le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Ces valeurs devinrent l'axe de développement du projet éducatif autour desquelles se sont greffées six composantes qui orienteraient le plan d'action du projet: les politiques éducatives, l'encadrement éducatif, la vie communautaire, l'approche pédagogique, la communication et l'organisation de l'environnement.

L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

Un projet se construit par étapes, il se situe dans le temps et les responsabilités y sont clairement identifiées, sinon, il risque de devenir un inventaire de bonnes intentions. En octobre 1984, les membres du comité d'école, les enseignants et la direction assis autour d'une même table ont précisé le plan d'action en l'actualisant dans une programmation d'activités variées et réalisables. Entre autres, à la suggestion des parents, les élèves du secondaire seraient invités à produire et présenter aux parents et aux élèves une création collective pour promouvoir les valeurs de l'école. Des parents ont assuré la mise en scène et collaboré à un spectacle haut en paroles et couleurs en février. Toujours conjointement, élèves, parents et enseignants ont précisé les nouvelles politiques éducatives de l'école dans un règlement axé sur la concrétisation des valeurs de l'école.

L'ÉVALUATION ET LA RELANCE DU PLAN D'ACTION

La diversité des besoins quotidiens pourrait amener l'école à s'asseoir sur un beau document et à le ressortir comme un élément d'archives. Le plan d'action est un guide, il canalise les énergies et recentre l'attention des partenaires sur une pensée commune. Pour cela, il est nécessaire de prévoir des évaluations d'étape pour ajuster nos actions, apporter des correctifs. Le comité d'école a laissé dans son ordre du jour une place importante à ces évaluations d'étape.

L'école Sirois-Gagnon est un projet éducatif, en démarche dynamique. À l'assemblée générale des parents le 17 mai 1984, différents ateliers ont permis au comité d'école et à la direction de relancer le projet pour consolider ou innover dans une école qui se veut ouverte sur la communauté. C'est un dialogue entre parents et les éducateurs scolaires qui se continue.

Annette Thibault-Bélanger, directrice

UNE VISION DE LA PRISE EN CHARGE EN ÉDUCATION DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLIZABETH-TURGEON, DE RIMOUSKI

C.S. LA NEIGETTE

Depuis environ trois (3) ans, l'école Élizabeth-Turgeon a entrepris une démarche pour se doter d'un projet éducatif et pour redéfinir ses orientations dans un esprit de concertation. Le présent texte veut faire état de ce processus et faire le jour sur l'état d'avancement des travaux. Nous décrirons donc la stratégie utilisée, les objectifs poursuivis et les résultats obtenus.

I UNE STRATÉGIE DE PRISE EN CHARGE

Notre pensée s'est inscrite dans une démarche visant à fournir aux agents d'éducation primaire, c'est-à-dire ceux qui gravitent autour de l'enfant (professeurs, directeur-directrice, parents surtout) des moyens de se rapprocher de leurs attentes personnelles, de leurs attentes éducatives et de faire l'adéquation entre leurs gestes ou leurs actions éducatives quotidiennes et les valeurs qui les sous-tendent pour déboucher sur une reformulation de l'école telle qu'adaptée ou adaptable à leurs besoins respectifs. Il apparaît essentiel de dire que pour nous, l'école se situe dans un contexte social et répond à des finalités collectives mais aussi à des besoins tels qu'appropriés par les définisseurs locaux. Le projet éducatif tel que défini par le ministère de l'Éducation constitue justement une tentative pour modifier le système d'éducation par la base de façon à permettre un changement continu et adapté. La démarche que l'on voit suit alors un processus allant de l'individuel au collectif. À partir des observations personnelles faites par les participants sur leur propre comportement, il s'agit de structurer une réponse communautaire à ces besoins éducatifs.

Pour nous, le projet éducatif constitue une démarche progressive de réflexion sur l'adéquation entre nos croyances, nos valeurs et nos pratiques, laquelle débouche sur un type d'éducation à privilégier pour l'ensemble concerné par la démarche. C'est à partir de l'observation de nos agirs comme parents avec nos enfants et comme enseignants (es) avec nos élèves, etc..., que l'idée éducative doit ressortir. Nous croyons qu'il est avantageux de partir des visions de ces relations qu'ont les usagers pour élaborer viablement le projet éducatif plutôt que de partir d'idées toutes faites à importer. Cette stratégie nous apparaît primordiale pour

que l'on puisse se donner le modèle qui nous convient. Il ne s'agit pas uniquement d'un choix entre des alternatives, il s'agit plutôt de créer l'alternative qui nous convient en fonction de nos valeurs éducatives fondamentales que l'on aura mises à jour par l'observation de nos pratiques. Les moyens qui prennent alors la forme d'alternatives scolaires peuvent inclure l'ensemble des moyens existant à un moment donné tout comme ils peuvent les dépasser.

Selon notre optique, une caractéristique importante d'un projet éducatif tient à son aspect collectif. Bien que l'on puisse concevoir l'éducation sous forme désinstitutionnalisée, c'est-à-dire, sans école, il ne nous apparaît pas utile de manière pratique de le faire. Il existe du personnel très bien qualifié et des outillages adéquats (bâtisses, équipement, etc...) qui doivent être intégrés à cette démarche. La différence avec une approche traditionnelle toutefois, c'est au niveau de la prise de décision quant à l'orientation à donner. Par-delà un processus décentralisateur, l'exclusivité dans les décisions échappe au spécialiste en tant que tel et elle appartient à l'équipe éducative qui se forme autour d'un projet éducatif et qui inclut des parents, enfants, enseignants, directeur-directrice et autres agents nécessaires. La totalité des membres d'un système donné n'est pas ou plus requise pour participer à un seul et même projet mais bien la totalité des gens participants à une vision commune d'un univers éducatif qu'ils partagent et qu'ils se donnent. C'est dans cette optique qu'ont été choisis les objectifs et la méthodologie pour parvenir aux résultats escomptés.

II OBJECTIFS ET DÉMARCHE DE TRAVAIL

Buts: Voir l'école comme structure au service des besoins éducatifs de la population de notre quartier en repensant la démarche éducative de la collectivité.

Objectif général: Intensifier la prise en charge de la démarche éducative par les intervenants du milieu.

Objectifs spécifiques:

- Clarifier avec les utilisateurs le problème de départ, soit: l'implication des parents dans l'école;
- Identifier pour le secteur couvert par les deux écoles les intervenants significatifs en éducation;
- Amener ces intervenants à exposer leur vision de l'éducation, du rôle de l'école et des changements à apporter;

- Assurer la présence de toutes les optiques dans la démarche de résolution du problème;
- Favoriser l'émergence de solutions à partir des intervenants en faisant appel à un processus de délibération;
- Amener les intervenants à une concertation au niveau des actions à entreprendre, laquelle concertation se situerait hors de la tructure hiérarchique;
- Identifier pour l'école les changements faisables et désirables face à la situation problématique;
- Inscrire l'école et ses agents dans un processus de changement continu basé sur une réappropriation de leur pouvoir effectif;
- Proposer un mode d'intégration des diverses activités des parents dans l'école de façon à assurer leur cohérence en regard du projet à se donner;
- Se donner collectivement une démarche de résolution de problèmes qui soit adaptable et transférable à divers niveaux (organisation de l'école, de la classe; décisions qui concernent les partenaires dans divers secteurs tels les enseignants(es), les parents, le comité d'école, etc...)

Pour atteindre ces objectifs et pour cheminer dans notre démarche de prise en charge, il nous importait de se donner un outil de fonctionnement adéquat. Nous avons donc opté pour la méthodologie des systèmes souples.

Sans entrer dans les détails de cette méthodologie, disons qu'elle nous a amené à constituer une équipe de travail formée de parents, enseignants(es) et du directeur qui pendant deux (2) ans ont fait avancer le projet. Dans un premier temps des entrevues ont été réalisées auprès du personnel de l'école, des enfants et auprès des parents. Ensuite un questionnaire fut envoyé à l'ensemble des parents pour connaître leur vision de l'école et leur perception quant à l'orientation de celle-ci. L'analyse de ces informations a permis de faire ressortir le portrait de cinq (5) types possibles d'écoles basées non pas sur des théories mais bien sur les idées qui ont cours dans le secteur desservi par l'école. Elles se caractériseraient de la façon suivante:

1) Ecole centrée sur l'enfant

Une éducation qui part des besoins et des goûts des enfants pour favoriser leur développement harmonieux dans le respect des réglementations du ministère de l'Education et dans le respect des valeurs éducatives.

2) Ecole centrée sur le système académique

Une école qui s'intéresse prioritairement à la formation académique et dont le personnel cherche à préparer les jeunes à une vie disciplinée au secondaire et dans le monde du travail en mettant l'accent sur le respect de l'autorité.

3) Ecole centrée sur les parents

Une école dont les parents sont responsables et qui leur permet, compte tenu de leurs possibilités, d'orienter le fonctionnement selon ce qu'ils pensent des besoins et des goûts des enfants.

4) Ecole centrée sur la concertation des ressources humaines

Une école qui fait appel à la participation de tous en vue d'assurer une réponse concevable aux besoins de chacun tout en respectant les valeurs des participants et le personnel de l'école.

5) Ecole centrée sur la communauté

Un système d'éducation où les résidents du secteur desservi par l'école s'impliquent individuellement ou ensemble dans l'éducation des enfants tout en respectant leur possibilités et les organismes et institutions déjà en place.

III ETAT ACTUEL DES TRAVAUX

L'équipe de travail qui s'est appelée "le conseil" de prise en charge a pu établir cette année les diverses composantes de ces types d'école pour faire ressortir pour chacun:

1) les informations qui sont nécessaires au départ pour mettre en oeuvre ce type d'école si on désirait y donner suite;

2) les gestes à poser pour bâtir cette école et par quel ordre le faire;

3) comment s'assurer que l'on poursuit bien nos objectifs.

Il s'agit en fait de "modèles" d'école qui fonctionneraient selon les diverses logiques qui ont été présentées par les répondants.

L'étape à venir consiste à orchestrer un processus de délibération entre les participants. Il faut bien comprendre que les types d'école décrit sommairement ci-haut ne peuvent tous coexister et qu'aucun d'entre eux n'est peut-être désirable en soi. Il faut donc se placer dans une situation où l'ensemble des intervenants pourront réagir face à ces perceptions de l'école et de son devenir pour pouvoir mieux cerner les décisions à prendre. Il ne s'agit pas de choisir un type d'école ou l'autre mais bien de partir de là pour se donner le projet d'école qui nous convient collectivement.

Cette étape de délibération se tiendra à l'automne 1984 dans le but d'en arriver avant la fin de l'année scolaire 1984-1985 à se doter d'un projet éducatif qui soit désirable et faisable pour l'ensemble des intervenants.

Yvon Bouchard, parent
École Élizabeth-Turgeon

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE POUR ÉLABORER UN PROJET ÉDUCATIF FONDÉ SUR LA COMMUNICATION ENTRE LES AGENTS. UNE TROUVAILLE !

Il y a plusieurs années déjà que l'on cherche à découvrir une façon d'élaborer un projet éducatif avec plus ou moins de succès.

La plupart du temps, le projet éducatif fait la promotion de valeurs; souvent il arrive difficilement à les exprimer ou à les vivre. Pas parce qu'on n'est pas talentueux mais parce qu'on manque de souffle et qu'on ne tient pas assez longtemps à nos idées pour les voir se réaliser.

Or, voici une bonne nouvelle. Une vraie nouvelle, cette fois-ci. On a trouvé une technique, utilisable dans l'école et qui fonctionne admirablement. En voici la description.

LE PROGRAMME DE FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE sortira des presses, avec jaquette bleue officielle, dès l'automne. Or, il y a dans ce nouveau document, toutes les valeurs dont nous voulons faire la promotion. Il y a même davantage: des guides d'activités extrêmement bien faits qui indiquent à l'enseignant comment vivre cela en classe. Enfin, nous voilà bien outillés pour assumer notre fonction d'ÉDUCATION.

Nous avons en main une technique très intéressante pour définir, en une journée dynamisante au possible, le projet éducatif centré sur des valeurs. À ce moment, la totalité de l'école s'engage dans la promotion de certaines valeurs: on constitue des PROJETS et les diverses équipes assument, chacune, une zone de la vie de l'école.

Chaque valeur donne naissance à un projet dans lequel une équipe s'est engagée et pour lequel elle propose des initiatives à toute l'école.

Dans la deuxième journée, les enseignants choisissent les objectifs de formation personnelle et sociale qu'ils veulent promouvoir au cours de l'année; puis, ils choisissent dans les guides les activités pédagogiques qu'on leur propose. Enfin, ils définissent comment ils utiliseront l'AGENDA pour qu'il y ait communication permanente entre les enfants, les parents et les enseignants. En effet, on instaure l'agenda personnel à l'école; on y retrouve tout: fêtes, valeurs, leçons, devoirs, commentaires... Dans une école où cela fonctionne, parents, enfants et enseignants sont en constante COMMUNICATION.

J'ai beaucoup vu et étudié des documents sur le projet éducatif. Je n'avais rien vu encore d'aussi pratique et complet. Voila pourquoi je me propose de rencontrer, durant une journée, tous les directeurs d'école

primaire, au cours de l'automne. Je veux leur présenter cette technique qui apparaît à plusieurs comme révolutionnaire et très opérationnelle; puis les habiliter à l'instaurer dans leur école avec enthousiasme et réalisme à la fois.

Voilà, c'était ma bonne nouvelle. Je vous en ai dit juste assez pour vous «émoustiller» et susciter en vous l'intérêt; mais, croyez m'en, vous ne serez pas déçu de cette proposition. La première fois qu'elle nous a été expliquée en mars 1984 lors d'une rencontre à Montréal, elle a, d'emblée, soulevé l'enthousiasme des vingt-cinq participants. C'est déjà un indice!

À bientôt donc.

Gaston Pelletier,
responsable du projet éducatif
Direction régionale du
ministère de l'Éducation